



Sécurisation du réseau routier départemental

Travaux de mise en sécurité du carrefour RD 1029 / RD 41 à Proyart

Amiens, le mercredi 25 septembre 2024

Afin de renforcer la sécurité des usagers de la route face à la multiplication des accidents à cet endroit, le Conseil départemental de la Somme va procéder à la réalisation de travaux d'aménagement au croisement des RD 1029 et RD 41 sur la commune de Proyart.

Priorité donnée à la sécurité routière

Le Conseil départemental de la Somme mène une politique active contre l'insécurité routière, en assurant notamment l'entretien du réseau départemental, l'amélioration de la signalisation routière et l'aménagement des zones présentant des fréquences d'accidents anormalement élevées. Avec plusieurs accidents recensés, l'intersection RD 1029 / RD 41 sur le territoire de la commune de Proyart est considérée comme accidentogène.

Le trafic sur la RD 1029 est élevé, de l'ordre de 5 700 véhicules par jour (dont 9,7 % de poids lourds), celui de la RD 41 est plus modeste avec 1 000 véhicules par jour (dont 15,2 % de poids lourds). Ces trafics et l'accidentalité élevée justifient le choix de revoir l'aménagement à l'intersection de ces routes départementales.

Travaux prévus du 30 septembre au 31 octobre 2024

Les travaux, menés par le Département, vont consister à :

- réaliser définitivement le passage en « STOP » (en lieu et place des « cédez le passage ») visant à imposer l'arrêt des véhicules venant de la RD 41
- mettre en place des îlots pour matérialiser les « tourne à gauche » situés sur la RD 1029
- reprendre les îlots existants de la RD 41 pour réduire les voies en approche du carrefour, sans gêner la giration des poids lourds et engins agricoles
- réaliser des aménagements paysagers afin de permettre la création d'un « masque végétal » visant à contraindre l'arrêt des véhicules à l'approche du carrefour
- renouveler la couche de roulement à ce carrefour

Une déviation mise en place

Ces travaux seront réalisés sous circulation au niveau de la RD1029 et hors circulation avec mise en place d'une déviation au niveau de la RD41.

Ces travaux, intégralement financés par le Département, sont estimés à 405 000 €.

Invitant les usagers de la route à respecter la déviation et la signalisation mises en place, le Conseil départemental de la Somme les rappelle à la prudence durant toute la durée du chantier et les remercie de leur compréhension.

CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr

www.somme.fr/presse

Plan de déviation

Travaux du 30 septembre au 31 octobre 2024

